

Genève, le 10 décembre 2024

Lettre ouverte à Son Excellence Monsieur Abdelmadjid Tebboune
Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire
El Mouradia, Alger

Objet : Appel à une réponse officielle aux communications des Rapporteurs Spéciaux des Nations Unies, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Homme

Excellence Monsieur le Président,

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Homme, célébrée ce 10 décembre, la Confédération Syndicale des Forces Productives (COSYFOP) vous adresse cette lettre ouverte pour attirer votre attention sur des préoccupations importantes concernant les droits syndicaux et humains en Algérie.

Nous saluons tout d'abord le travail des Rapporteurs Spéciaux des Nations Unies, qui, dans leur communication datée du 12 septembre 2024 (**Réf. : AL DZA 3/2024**)¹, ont soulevé des questions légitimes relatives aux droits syndicaux et à la liberté d'association en Algérie. Ce document, signé par des experts éminents tels que Mme Mary Lawlor, Rapporteuse Spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, et Mme Gina Romero, Rapporteuse Spéciale sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association, constitue une avancée significative dans la reconnaissance internationale de ces enjeux.

Nous remercions également les experts onusiens d'avoir mentionné le cas de notre président, M. Raouf Mellal, comme exemple emblématique des défis auxquels font face les défenseurs des droits syndicaux en Algérie. En effet, la répression et les poursuites judiciaires à l'encontre de syndicalistes, avocats, journalistes et défenseurs des droits humains, évoquées dans ce rapport, suscitent de profondes inquiétudes.

Nous notons avec gravité que la communication des Rapporteurs Spéciaux inclut des demandes précises adressées à votre gouvernement, telles que :

1. Garantir un environnement propice aux activités légitimes des syndicats et des organisations de la société civile.

¹ Voir : <https://spcommreports.ohchr.org/TMResultsBase/DownloadPublicCommunicationFile?gld=29319>

2. Fournir des informations sur les fondements juridiques des poursuites engagées contre les défenseurs des droits humains, y compris M. Raouf Mellal.
3. Prendre des mesures pour prévenir les violations des droits humains et traduire en justice les auteurs de telles actions.

Excellence Monsieur le Président, une réponse officielle et constructive à cette communication est essentielle, non seulement pour renforcer l'image de l'Algérie sur la scène internationale, mais également pour honorer nos engagements envers les normes internationales des droits humains.

En cette Journée Internationale des Droits de l'Homme, nous vous appelons à considérer cette demande avec la plus grande bienveillance et à répondre aux interrogations soulevées par les Rapporteurs Spéciaux. Une telle initiative serait une étape décisive vers la reconnaissance et la promotion des droits syndicaux en Algérie, et un signal fort envoyé à la communauté internationale sur votre engagement en faveur des libertés fondamentales.

Nous restons convaincus que le dialogue et l'action concertée peuvent ouvrir la voie à un avenir où les droits syndicaux et humains seront pleinement respectés et protégés dans notre pays.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour la COSYFOP,

Raouf Mellal

Président de la Confédération Syndicale des Forces Productives (COSYFOP)

Piece jointe :

Communication des experts de l'ONU

